

He believed it was the duty of every member of a party, when called upon by the leader to take a seat in the Government, to accept office provided he approves of their policy, and his private affairs admit of it. He was not in the latter position. He had no private reasons for declining. It was with the greatest regret that he was compelled to take the course he intended to take. But there was a duty he must not shrink from. Up to the present moment he had supported the Government on every measure except one, that on Banking and Currency. That support he gave, because at the commencement of Confederation he believed it would be, in the last degree, disastrous that they should be involved in party and political struggles. He had supported their measures sometimes, not so much because he approved entirely of them, as because he looked at the consequence of an adverse vote. Notably this was the case in reference to negotiations with regard to Nova Scotia. In his judgment these negotiations had been fraught with greater danger and greater difficulty to Confederation, though possibly he might have been mistaken. When he was offered a seat in the Cabinet he was compelled to reflect upon the course of policy to pursue. He had every disposition to assist the Government, but at the same time he had to consider his duty to the Government. He was to consider whether he was justified in refusing to serve with these gentlemen on considerations of public interest and public policy. His first consideration was his duty to the country, and next to the great party to which he had the honour to belong. In endeavouring to arrive at a correct judgment upon these questions he was obliged to review the past policy of the Government. He was obliged to look back upon their acts and he had been obliged to come to the conclusion that Confederation had been retarded. He desired to say nothing which would give offence, but he would briefly review the position he held and which the country now held. First in the case of Nova Scotia it was a matter of the deepest regret that that Province had not entered heartily and cordially into carrying out Confederation, (hear, hear). He did not deny that grave difficulties stood in the way of Confederation in that Province, but he believed that the course taken in negotiations by the Government was not the best to bring about that desirable result. He thought a fatal error had been made in not conducting the negotiations with members of the Government of that Province, (hear, hear). It was impossible to look forward to a solution of the Nova Scotia difficulty, when the local Government of that Province was opposed to Confederation. He had no doubt the policy which had been passed would be freely discussed with regard to New

pour dire quelques mots sur sa propre situation. Il estime que tout membre d'un parti, lorsqu'il est appelé par le chef du gouvernement à siéger au Parlement, a le devoir d'accepter le poste offert pourvu, bien entendu, qu'il soit d'accord avec la politique du gouvernement et que ses affaires personnelles le lui permettent. Il n'a aucune raison personnelle de refuser. C'est avec le plus grand regret qu'il opte pour la ligne de conduite qu'il se voit obligé d'adopter, mais il ne peut se dérober à son devoir. Jusqu'à ce jour, il a appuyé tous les projets de loi du Gouvernement sauf un, celui qui porte sur les opérations bancaires et la monnaie. Il a donné son appui parce qu'aux premiers temps de la confédération il croyait qu'il aurait été des plus désastreux pour le Gouvernement d'être aux prises avec des luttes politiques et de partis. Parfois, il avait donné son appui pas tellement parce qu'il approuvait entièrement un projet de loi, mais parce qu'il avait soupesé les conséquences d'un vote défavorable. C'est notamment ce qui s'est passé dans le cas des négociations touchant la Nouvelle-Écosse. D'après lui, ces négociations avaient comporté un danger sérieux et de grandes difficultés pour la confédération, mais il s'est peut-être trompé. Quand on lui a offert un siège dans le cabinet, il a dû réfléchir à la ligne de conduite à suivre. Il se sent tout à fait disposé à aider le Gouvernement, mais il doit aussi tenir compte de son devoir à l'égard de ce Gouvernement. Il doit voir s'il a raison de refuser de travailler avec ces messieurs relativement à des questions d'intérêt public ou de politique publique. Le premier point à considérer est son devoir envers le pays et ensuite envers le grand parti dont il a l'honneur d'être membre. Pour arriver à se faire une opinion juste sur ces questions, il lui a fallu revoir la politique passée du Gouvernement, examiner les gestes que celui-ci a posés et, en fin de compte, il lui avait bien fallu en venir à la conclusion que la confédération a été retardée. Il ne veut rien dire qui puisse blesser, mais il va exposer brièvement sa position et la position actuelle du pays. D'abord, dans le cas de la Nouvelle-Écosse, il est vraiment regrettable que cette province ne soit pas entrée avec enthousiasme et de bon cœur dans la Confédération. (Bravo!) Il ne nie pas que de graves difficultés dans cette province font obstacle à son annexion, mais la manière dont le Gouvernement mène les négociations n'est certes pas la plus apte à produire le résultat désiré. A son avis, on a commis une grave erreur en excluant des négociations les membres du gouvernement de cette province. (Bravo!) On ne peut entrevoir de solution à la difficulté devant laquelle se trouve la Nouvelle-Écosse si son gouvernement s'oppose à la confédération. Il ne doute pas que la politique adoptée sera discu-